

**BUDGET ANNEXE
« PARKINGS »**

**RAPPORT DE PRÉSENTATION DU BUDGET
PRIMITIF**

EXERCICE 2024

SOMMAIRE

1. Présentation générale du budget primitif du budget annexe « parkings »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « parkings »	4
2.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « parkings »	4
2.2 La dette du budget annexe « parkings »	5
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « parkings »	6
4. La section d'exploitation du budget annexe « parkings »	7
4.1 Les recettes d'exploitation du budget primitif	7
4.2 Les dépenses d'exploitation du budget primitif	8
5. La section d'investissement du budget annexe « parkings »	9
5.1 Les dépenses d'investissement du budget primitif	9
5.2 Les recettes d'investissement du budget primitif	10

1. PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile, principe d'annualité budgétaire.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une d'exploitation et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre.

Le budget primitif du budget annexe « parkings » prévoit un total de crédits :

- ✓ en section d'exploitation : 12 015 342 €
- ✓ en section d'investissement : 4 354 342 €.

Le budget primitif du budget annexe est voté en Conseil de la Métropole.

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite au budget primitif 2024, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En M€	Budget voté	Budget voté	Budget primitif	Evolution 2023 / 2024	
	2022	2023	2024	en M€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	0,55	6,05	11,53	5,48	91%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	0,88	4,61	8,07	3,46	75%
Epargne de gestion courante (EBG)	-0,33	1,44	3,46	2,02	140%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	-59,2%	23,9%	30,0%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	4,25	0,06	0,00	-0,06	-100%
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	26,00	0,00	2,00	2,00	
Résultat exceptionnel large	-21,75	0,05	-2,00	-2,05	-3903%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	-0,35	1,50	1,46	-0,03	-2%
Taux d'épargne de gestion	-63%	25%	13%		
<i>Recettes réelles</i>	1,41	1,57	11,53	9,96	633%
<i>Dépenses réelles</i>	1,00	1,04	10,19	9,15	877%
Epargne brute (EBE)	0,42	0,53	1,34	0,81	153%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	29,4%	33,8%	11,7%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	0,17	0,42	0,45	0,03	7%
Epargne nette (ENE)	0,25	0,11	0,89	0,78	728%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	17,8%	6,8%	7,7%		
Encours de dette (au 31/12 de l'année précédente)	4,34	3,30	5,38	2,08	63%
Capacité dynamique de désendettement	10,4	6,2	4,0	-2,2	

Le taux d'épargne de gestion courante s'améliore nettement du fait de l'intégration des 7 parcs de stationnement situés sur la commune d'Aix-en-Provence depuis 1^{er} juillet 2023. La capacité de désendettement continue de s'améliorer même si elle est ralentie en faveur de l'inscription d'un nouvel emprunt en 2024 consacré aux nouvelles opérations d'investissement.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « PARKINGS »

En k€	Stock de dette au 31/12/2022	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2023	Intérêts de la dette en 2024	Remboursement du capital de la dette en 2024*	Emprunt 2024	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2024
Volume	4 344 K€	3 302 K€	120 K€	453 K€	2 529 K€	5 378 K€

Le capital restant dû au 31/12/2024 devrait s'établir à 5 378 k€, en augmentation compte tenu des recettes d'emprunt 2024 d'un montant de 2 529 K€. L'emprunt 2024 devrait être revu à la baisse lors du budget supplémentaire avec l'affectation des résultats 2023.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « parkings » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en K€)	Montant réalisé au 31/12/2022 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiements voté 2023	Montant annuel des crédits de paiements budget primitif 2024
PARKINGS	PARKINGS GESTION MDTURE 2020-26	3 003 K€	1 771 K€	456 K€	217 K€
	PARKINGS PROJET MDTURE 2020-26	3 000 K€	0	0	3 000 K€
	SOUS-TOTAL	6 003 K€	1 771 K€	456 K€	3 217 K€
Logistique	LOGISTIQUE GESTION MDTURE 2020-26	400 K€	0	0	200 K€
Numérique	NUMERIQUE GESTION MDTURE 2020-26	10 K€	0	0	3 K€
TOTAL		6 413 K€	1 771 K€	456 K€	3 420 K€

Le volume des autorisations de programme (AP) au 1^{er} janvier 2024 s'élève à 6 413 K€.

Les nouveaux investissements 2024 sont dédiés en grande partie à la réhabilitation du parking Méjanès, à des travaux d'aménagement des parkings d'Istres et Carry -le-Rouet, ainsi que des achats de matériels informatiques.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023	Budget primitif 2024	Evolution 2023 / 2024 en %
Recettes réelles	1,41	6,11	11,53	88,87%
Recettes de gestion courante	0,55	6,05	11,53	90,58%
013 - Atténuations de charges				
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,08	5,73	11,21	95,64%
73 - Impôts et taxes				
74 - Dotations et participations				
75 - Autres produits de gestion courante	0,47	0,32	0,32	0,00%
Autres recettes de fonctionnement	0,86	0,06	0,00	-100,00%
76 - Produits financiers				
77 - Produits exceptionnels	0,86	0,06	0,00	-100,00%
Recettes d'ordre	0,44	0,48	0,48	0,03%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,44	0,48	0,48	0,03%
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Total recettes de fonctionnement	1,86	6,59	12,02	82,37%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0,00	0,00	0,00	
Total recettes de fonctionnement cumulées	1,86	6,59	12,02	82,37%

Pour 2024, les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 11,53 M€, en hausse de + 89% par rapport au total voté 2023. Cette augmentation de recettes résulte de l'intégration de 7 parkings situés sur la commune d'Aix-en-provence depuis le 1^{er} juillet 2023 (produits des services).

4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET PRIMITIF

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023	Budget primitif 2024	Evolution 2023 / 2024 en %
Dépenses réelles	1,00	4,72	10,19	115,66%
Dépenses de gestion courante	0,88	4,61	8,07	75,10%
011 - Charges à caractère général	0,53	2,75	4,59	66,83%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0,35	1,86	3,48	87,35%
014 - Atténuations de produits				
65 - Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	-100,00%
Autres dépenses de fonctionnement	0,12	0,12	2,12	1716,64%
66 - Charges financières	0,12	0,12	0,12	3,42%
67 - Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	2,00	100,00%
Dépenses d'ordre	0,48	1,29	1,70	31,33%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,48	1,29	1,70	31,33%
Total dépenses de fonctionnement hors virement	1,48	6,02	11,89	97,56%
023 - Virement à la section d'investissement	0,38	0,57	0,13	-77,30%
Total dépenses de fonctionnement	1,86	6,59	12,02	82,37%

Pour 2024, les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 10,19 M€, en hausse de + 116% par rapport au voté 2023.

Elles se décomposent de la manière suivante :

- ✓ +66% au chapitre 011 relatif aux charges à caractère général due aux contrats de prestations de services pour les achats et charges externes des parkings d'Aix-en-Provence ;
- ✓ +87% au chapitre 012 relatif aux charges de personnels et frais assimilés due à la reprise du personnel issu de la SEMEPA (Société d'économie mixte qui assurait auparavant la gestion des 7 parkings situés sur la commune d'Aix-en-Provence) en exercice budgétaire complet ;
- ✓ +31% au chapitre 042 relatif aux opérations d'ordre de transfert entre section due à l'intégration du parking d'Istres au sein du patrimoine Métropolitain ;
- ✓ +100% au chapitre 68 suite à l'inscription d'une provision pour mise en sécurité des parkings d'Aix-en-Provence ;

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « PARKINGS »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023	Budget primitif 2024	Evolution 2023 / 2024 en %
Dépenses réelles	0,86	2,18	3,87	77,6%
Dépenses d'équipement	0,44	0,91	3,42	277,5%
20 - Immobilisations incorporelles (y compris opérations)	0,00	0,00	0,00	
21 - Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0,00	0,00	0,00	
23 - Immobilisations en cours (y compris opérations)	0,00	0,00	0,00	
Total des opérations d'équipement	0,44	0,91	3,42	277,5%
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	
458 - Opérations pour le compte de tiers				
Dépenses financières	0,42	1,28	0,45	-64,5%
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,42	1,28	0,45	-64,5%
26 - Participations et créances rattachées				
27 - Autres immobilisations financières				
Dépenses d'ordre	0,44	0,48	0,48	0,0%
040 - Opérations de transfert entre sections	0,44	0,48	0,48	0,0%
041 - Opérations patrimoniales				
Total dépenses d'investissement	1,30	2,66	4,35	63,5%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	0,00	0,19	0,00	
Total dépenses d'investissement cumulées	1,30	2,85	4,35	52,8%

Pour 2024, les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 3,87 M€, en hausse de 78 % par rapport aux crédits votés 2023.

- ✓ Les opérations d'équipement augmentent de 3,42 M€. Ces ajustements correspondent aux évolutions suivantes :
 - 3 000 K€ pour la réhabilitation du parking Méjanès ;
 - 150K€ pour des travaux d'aménagement du parking d'Istres ;
 - 67K€ pour des travaux d'aménagement du parking de Carry le Rouet ;
 - 200 K€ pour de l'achat de matériel informatique ;
 - 3 K€ pour des achats liés à la logistique ;

- ✓ Au chapitre 16, les dépenses relatives au remboursement du capital se maintiennent.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRIMITIF

En M€	Budget voté 2022	Budget voté 2023	Budget primitif 2024	Evolution 2023 / 2024 en %
Recettes réelles	0,44	0,99	2,53	155,6%
Recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,0%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le				
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)		0,00		
21 - Immobilisations corporelles				
23 - Immobilisations en cours				
Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,0%
458 - Opérations pour le compte de tiers				
Recettes financières	0,44	0,99	2,53	156,4%
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)				
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		0,98		
16 - Emprunts et dettes assimilées (165, 166, 16449)	0,44	0,00	2,53	100,0%
27 - Autres immobilisations financières				
Recettes d'ordre	0,48	1,29	1,70	31,3%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,48	1,29	1,70	31,3%
041 - Opérations patrimoniales				
Total recettes d'investissement hors virement	0,92	2,28	4,22	85,3%
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,38	0,57	0,13	-77,3%
Total recettes d'investissement	1,30	2,85	4,35	52,7%

Pour 2024, les recettes réelles d'investissement s'établissent à 2,53 M€, en hausse de 155% par rapport au voté 2023.

Les recettes d'emprunt enregistrent une hausse de + 100%. Cette inscription s'explique par le financement de l'opération de réhabilitation du parking Méjanès.